

Articuler les dispositifs réglementaires en santé au travail

Réglementation et droit en santé au travail



Votre demande porte sur :

Les entreprises sont aujourd'hui soumises à des obligations en matière de conditions d'emploi et de travail. Au-delà de la mise en œuvre effective des actions qui font suite aux négociations sociales dans l'entreprise, des demandes peuvent émerger autour de 2 interrogations :

- Comment articuler les différentes obligations pour en faire un projet global ?
- Comment faire vivre ce projet, lui donner du sens au-delà de l'obligation réglementaire ?

Notre accompagnement vise à :

Mettre en lien les obligations réglementaires en matière de conditions de travail pour élaborer un projet plus global et opérationnel :

- Informer et donner des repères sur les dispositifs en vigueur ;
- Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre de chaque dispositif ;
- Outiller l'entreprise dans la conduite de son projet et l'articulation des dispositifs.

Déroulement de l'intervention

1

Temps de travail

2

Seniors

3

Egalité

4

Handicap

Point commun : l'amélioration des conditions de travail à travers l'évaluation et la prévention des risques professionnels



Votre contact privilégié :

Anne BARRERE
05 34 63 84 30
asti@ast-i.org

- ✓ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Certification Datadock
- ✓ Formation éligible au DPC (sous validation)



CONSULTEZ NOTRE SITE WEB !



www.ast-i.org

14 rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

05 34 63 84 30